



LÉGENDE :

Zones de protection du couvert forestier (ZPCF) :

- Sensibilité forte (8 et 9)
- Sensibilité moyenne (7)
- Sensibilité faible (5 et 6)

Territoires d'intérêt esthétique :

- Sites d'intérêt esthétique (périmètres urbains)
- Sites d'intérêt esthétique (autres sites)
- Corridors d'intérêt esthétique
- Prises d'eau publiques

Autres symboles :

- Autoroutes
- Routes asphaltées
- Routes non asphaltées
- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau intermittents
- Lacs
- Voies ferrées
- Transport électrique
- Limites de propriété
- Limites municipales
- Limites de la MRC
- Périmètres urbains

Source : Base numérique M.R.N.F. 1 : 20 000 (Gouvernement du Québec) / Réalisation : Service de l'aménagement du territoire / Note : Les orthophotos aériennes datent de l'été 2008.



 **Municipalité régionale de comté de Maskinongé**

Règlement régional #221-11 visant à assurer la saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée

SAINT-BONIFACE
Zones de protection du couvert forestier
03-06-2011

ÉCHELLE = 1 : 20 000
kilomètres